

3^e plan national d'action en faveur des milieux humides

Groupe thématique « Agriculture » – 2^e réunion – 1^{er} juillet 2015

Compte-rendu synthétique

Etaient présents :

- Etat :
 - MEDDE/DEB/EN4 : Adèle Veerabadren, Ghislaine Ferrere
 - MAAF : Monique Dehaut
 - INRA : Eric Kerneis
 - AE Adour-Garonne : Dominique Tesseyre
 - AE Artois-Picardie : Cécile Gallian
 - DDT 17 : Karine Bonacina
 - Collège des DRAAF : Bernard Germain
- Associations :
 - Réserves Naturelles de France : Luc Barbier
 - SNGTV : Emmanuel Thebaud
- Collectivités territoriales :
 - Fédération Nationale des Associations syndicales de marais : Jean-Marie Gilardeau
 - Forum des Marais Atlantiques : Léna Rabin
 - Communauté d'Agglomération de Saint-Omer : Thibault Georges
- Représentants des usagers :
 - APCA : Luc Servant, Nathalie Galiri, Quentin Bruy
 - Institut de l'Élevage : Fabienne Launay

Etaient excusés :

- MAAF : Marie Azema
- Groupement des DDT : Yves Granger
- LPO : Jean-Pierre Gueret
- Humanité et Biodiversité : Justine Roulot
- APCA : Jeannie Bregmestre, Floriane Di Franco
- CRUN : Hervé Rivenet
- FNSEA : Kristell Labous
- InVivo AgroSolutions : Carole Zakine

Président de séance : Luc Servant

Président de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime

Membre du conseil d'administration de l'APCA

1 – Points d’actualité (MEDDE)

La réunion a démarré par une présentation du MEDDE, passant notamment en revue les actualités relatives au 3^e PNAMH (GNMH et Gth), et aux résolutions adoptées dans le cadre de la COP12 RAMSAR.

Concernant le fonctionnement général du GNMH et des Gth :

- Il est rappelé que M. François Mitteau, président du GNMH, est devenu en juin directeur de l’eau et de la biodiversité au Ministère de l’Ecologie ; il devrait donc sans doute quitter la présidence du GNMH ;
- La prochaine réunion du GNMH est prévue fin novembre ou début décembre ; l’un des points essentiels de l’ordre du jour sera la présentation par chacun des groupes thématiques de l’avancement des actions du Plan national au cours de l’année écoulée, avec notamment la définition des fiches actions, ainsi que les perspectives pour les années suivantes ;
- Les travaux engagés au sein des différents Gth se poursuivent, avec notamment, pour les Gth « Agriculture » et « CESP », une 2^e réunion venant d’être effectuée ;
- La plate-forme extranet, espace de travail pour le GNMH et les Gth, destiné notamment à prendre connaissance des travaux en cours (comptes-rendus des réunions et présentations effectuées), des fiches actions (y compris non finalisées) et autres documents pertinents, est en ligne à l’adresse suivante : <http://pnmh.espaces-naturels.fr> ; chaque partie thématique de cette plate-forme est sous la responsabilité du ou des animateurs de Gth, avec l’appui du MEDDE ;
- Enfin, il est rappelé que les plaquettes de présentation du 3^e PNAMH ont fait l’objet d’une large diffusion en juin, mais que le MEDDE peut être saisi d’autres demandes de diffusion ; suggestion est aussi faite d’en faire parvenir aux DRAAF.

La COP RAMSAR a été par suite brièvement abordée ; il est indiqué que 16 résolutions ont été adoptées par consensus, mais sans qu’aucune ne soit spécifique à la thématique agricole. Sont notamment citées les résolutions portant sur l’adoption d’un nouveau plan stratégique (2016-2024), d’un nouveau programme CESP pour la mise en œuvre de ce Plan, mais aussi d’une nouvelle labellisation RAMSAR des « villes » liées à des zones humides. Des comptes-rendus plus exhaustifs seront faits ultérieurement, au moins auprès du GNMH, et mis à disposition sur le site internet du MEDDE et/ou sur la plate-forme extranet – et certainement auprès des Gth avec un ciblage plus précis. Les résolutions adoptées paraissent petit à petit en anglais puis en traduction française sur le site de la Convention : <http://www.ramsar.org/about/cop12-resolutions>.

2 – Présentation des actions

Action 19 : « Valoriser les expériences positives en matière d’élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide » – APCA

Sur la plate-forme extranet : présentation PPT.

Les points suivants ont été discutés :

- Finalisation de l’état des lieux et de l’état d’avancement des programmes d’actions issus du 2^e PNAMH prévue d’ici cet été, et d’une fiche-action v0 d’ici la prochaine réunion (en lien avec certains membres du Gth, notamment pour le volet CESP) ;
- Réflexion concernant la possibilité d’une structuration en GIEE pour bénéficier d’un financement supplémentaire ;

- Réflexion concernant l'intégration des programmes d'action au sein de projets de territoire plus larges, afin de permettre un co-financement par d'autres parties prenantes ;
- Rappel de l'importance de la capitalisation et de la diffusion des retours d'expériences et du haut degré de précision nécessaire, et de l'identification des moyens envisagés pour ce faire (rencontres, documents...);
- Concernant le volet CESP, précisions à apporter relatives à la stratégie envisagée, à construire dans l'objectif d'une politique de communication (cibles prévues, communication interne/externe, outils, livrables...).

Action 20 : « Monter une étude sur la valeur fourragère et l'appétence des prairies humides » – INRA

Sur la plate-forme extranet : fiche-action v0.

Les points suivants ont été discutés :

- Identification des autres partenaires potentiels de cette action, et en particulier des partenaires chargés des suivis et des recueils de référence (AEAP, certainement AEAG) ; le FMA peut aussi participer à l'animation et à la dynamisation du réseau ;
- Précision concernant les résultats qui, bien qu'issus du mouton, seront transposés aux élevages bovins ;
- Suggestion d'élargissement de l'action (« Pour aller plus loin » sur la fiche-action) aux élevages ovins et équins ;
- Concernant la convention INRA / MEDDE envisagée, les observations effectuées sont les mêmes que pour la convention SNGTV / MEDDE (voir ci-dessous).

Action 21 : « Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux en milieu humide » – SNGTV

Sur la plate-forme extranet : fiche-action v0.

Concernant le volet CESP, est rappelée l'importance de définir les acteurs à cibler pour les actions de communication.

Concernant la fiche-action v0 présentée, les points suivants ont été discutés :

- Finalisation du document de synthèse en cours de rédaction prévue d'ici la fin de l'année ;
- Ajout des enseignants agricoles dans les cibles envisagées ;
- Identification des partenaires et formateurs experts techniques ;
- Sensibilisation de l'ensemble des acteurs et autres intervenants pour éviter *in fine* la tenue de discours contradictoires ;
- Identification des outils de diffusion appropriés et des partenaires associés, et notamment fourniture d'un support de type conférentiel en appui au volet formation.

Question est enfin posée sur la convention SNGTV / MEDDE : celle-ci, envisagée pour 2016, nécessite d'échanger préalablement d'ici l'automne sur la base des précisions apportées à l'action et du calendrier de la fiche-action. Elle permet le cas échéant un financement sur une base annuelle.

Action 22 : « Monter une étude sur la viabilité et la pérennité des systèmes d'élevage en milieu humide » – Institut de l'élevage

Sur la plate-forme extranet : présentation PPT.

Les points suivants ont été discutés :

- Concernant la différence zones humides / milieux humides, il est rappelé que la première expression est établie réglementairement, alors que la seconde doit être préférée si l'on souhaite être moins restrictif dans son propos ;

- Précisions à apporter relatives à l'articulation des travaux présentés, et notamment du projet APEX, avec le programme d'action 22 et les autres programmes d'action (ce qui suppose en particulier des échanges entre l'IDELE, l'APCA, la DEB/EN4 et la DRI) ;
- Concernant le volet CESP, veiller à la relation entre les actions prévues au niveau du projet CASDAR et au niveau de l'action 22.

Action 25 : « Lancer une réflexion nationale sur le maraîchage en milieu humide et sur son avenir »
– PNR Caps et marais d'Opale

Sur la plate-forme extranet : présentation PPT.

Le projet Interreg – VIBES est présenté comme étant intéressant en matière de co-financement, mais ce volet est en attente d'une décision du jury. Le cas échéant, sont évoquées les possibilités de s'orienter vers les MAEC ou le FEDER.

3 – Remarques diverses

Concernant les questions transversales aux différentes actions mises en œuvre par le Gth :

- Est notée l'importance pour les territoires d'être plus proactifs en matière d'agriculture en ZH, en l'absence d'avancées relatives à l'ICHN ZH ; faire prendre conscience aux partenaires locaux de l'importance des services éco-systémiques rendus dans ce cadre apparaît comme un impératif ;
- La question de l'unification et du regroupement des différents types de contractualisation a été abordée ; il a par ailleurs été souligné que cette proposition était aussi défendue par M. Mitteault ;
- Une réflexion concernant le couplage des actions proches les unes des autres mises en œuvre par les différents membres du Gth est demandée, afin d'éviter à celles-ci d'être menées sans réelle coordination entre elles ;
- L'intérêt de pouvoir assister à des points informatifs sur ce type de sujets transversaux (ICHN ZH, services environnementaux...) pour que chacun puisse diffuser ces éléments à son réseau de manière optimale, ce qui n'est pas le cas actuellement, a été souligné ; est proposée l'idée de construire l'ordre du jour de la prochaine réunion du Gth autour notamment de ce type de questions.

Des inquiétudes sont par ailleurs exprimées sur la nécessité d'entreprendre et de réussir des actions ambitieuses en matière de maintien de l'élevage en milieux humides dans le cadre de ce 3^e PNAMH, et sur les risques associés de ne pas y arriver d'ici 2019.

4 – Suites données à la réunion

Les membres du Gth soulignent la nécessité de :

- Vérifier les listes de diffusion et chevalets utilisés, pour intégrer notamment les personnes absentes lors de la première réunion ;
- Rendre disponibles sur l'espace extranet les présentations et fiches-actions présentées, ainsi que leur état d'avancement le cas échéant ;
- Envoyer les documents et présentations en amont de la prochaine réunion, afin que les membres du Gth puissent en prendre connaissance, et permettre *in fine* de préciser certains points et de laisser du temps aux échanges ;

- Faire des propositions de sujets transversaux et de pistes de réflexion à aborder lors de la prochaine réunion ;
- Etendre le format de la prochaine réunion à la journée entière : rendez-vous est pris le 02/10/2015, 10h – 16h30 ;
- Préparer dans ce cadre des choses qui soient les plus précises possibles en vue de la réunion en fin d'année du GNMH.

Enfin, la difficulté associée à l'usage de la visio-conférence a été relevée.